

Présidence: François Kistler, président de l'association. 165 membres présents. Excusés : Jonathan Gretillat (ancien président de la Fondation), 9 communes et quelques membres individuels.

Le président souhaite la bienvenue à tous et en particulier à M. Peter Voets, nouveau directeur LNM, et au syndic de Faoug qui répond, étant heureux et fier de nous accueillir.

1. PV de l'AG précédente, le 4 mai 2024 à Twann/Douanne. Approuvé à l'unanimité.

2. Rapport du Comité sur l'exercice 2024. Il y a eu 68 jours de service pour notre bateau à vapeur, un nombre réduit à cause de fastidieux travaux d'entretien et de réparations. Par bonheur, nous avons maintenant trois machinistes formés, ce qui renforce le dynamisme du chantier naval et renforce les connaissances. L'accent doit être mis sur la prévention. Il est prévu d'installer une caméra pour la marche arrière. Vu l'usure, la dépense pour travaux d'entretien et de réparations a totalisé 270'000 francs pour ces deux dernières années, alors que la moyenne était de 60'000 à 70'000 francs par an. Pour tenir le coup, il faut recruter des membres et obtenir des dons ! Reto Soland, président des bénévoles « Jeudistes » se réjouit d'accueillir un nouveau membre et signale la confection de nouvelles gaffes (au sens propre) pour le bateau et dont le bois a été offert par la commune de Twann/Douanne. Pour le stand de vente, nous cherchons à diversifier l'offre par l'apport de nouveautés.

3. Finances 2024.

3.1 Comptes 2024. La trésorière Valérie von Kaenel présente les comptes 2024. Malgré l'augmentation des dons et des recettes de 44'000 francs (+28%). Vu l'ampleur des travaux exécutés sur le bateau, les charges effectives sont de 325'000, réduites à 225'000 par la dissolution de la provision entretien bateau. La perte est de 69'000.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

3.2 Rapport de l'organe de révision. Tout est en ordre !

3.3 Approbation du rapport et des comptes. Unanimité.

3.4 Décharge au comité. Unanimité.

3.5 Information sur le budget 2025. Recettes habituelles 92'000 francs. Charges 191'000 (entretien du bateau 157'000), perte 99'000.

4. Elections statutaires du comité. Yves Muller nous quitte. Entré au comité en 2006, cet ancien responsable technique de la flotte du Léman avait assumé notamment la re-vaporisation du *Montreux*. A Trivapor, il s'est fortement engagé dans les travaux de reconstruction du *Neuchâtel*. Avec nos remerciements, nous lui souhaitons de longues années de santé et de bonheur! Jonathan Gretillat, président de la Fondation Trivapor, ayant été brillamment élu au Conseil communal de Neuchâtel, nous quitte pour incompatibilité de fonctions. Nous en gardons le meilleur souvenir et lui adressons nos vœux de succès et de bonheur !

Tous les autres membres du comité se représentent. Ils sont élus à l'unanimité.

Pour remplacer Jonathan Gretillat, nous proposons Valentin Botteron qui est élu à l'unanimité et à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue.


5. Election de l'organe de révision. La fiduciaire Leitenberg est réélue à l'unanimité.

6. Modification des statuts. Répartition des fonctions au sein du comité, art.6, §2, adoption dans les statuts d'une règle de signatures engageant l'association : il est ajouté « Signature collective à deux de la présidence ou vice-présidence et un autre membre du comité ».

7. Divers. Questions des membres. Hans Gasser souhaite que les quatre écussons cantonaux figurent à nouveau à l'avant de la timonerie. C'est une façon de montrer que notre bateau appartient à toute la région des Trois Lacs. Le président rappelle que ces écussons ne figuraient pas sur le bateau lors de sa première vie. Il faut essayer de maintenir une certaine cohérence patrimoniale. Autre question : peut-on inciter LNM à utiliser davantage notre bateau ? Réponse : L'affectation est

l'affaire de LNM. Le contrat prévoit un service au moins 4 jours par semaine et nous en sommes à cinq ! Nous souhaitons au contraire modifier notre contrat avec LNM de manière à pouvoir nous exprimer sur l'engagement du bateau, dans le sens d'un allègement. Rémy Barrelet demande où en sont les tractations avec la ville d'Yverdon pour rétablir les courses du vapeur. Madame Pierrette Roulet-Grin répond que la solution n'est pas encore trouvée. M. Voets, directeur LNM, va rencontrer les autorités pour tenter de trouver une solution qui soit attrayante. Dernière proposition : classer le vapeur comme patrimoine de manière à obtenir les moyens de l'entretenir.

Le président François Kistler



Le secrétaire Sébastien Jacobi

